

QUADRUPÈDE

Cette désignation de certains animaux à quatre pattes correspond au terme grec *tetrapous*, qui dans les LXX rend quelquefois l'hébreu *behémah* =bétail, animal domestique, et qui se trouve trois fois dans le N. T ([Ac 10:12](#), [Ro 1:23](#)).

Ces trois textes suivent la classification populaire, avec les trois premiers des quatre groupes entre lesquels les Israélites répartissaient les animaux : quadrupèdes (les grands, c-à-d, le bétail et les animaux domestiques en général), reptiles (les bêtes qui se déplacent au ras du sol : reptiles proprement dits, insectes, et aussi les petits quadrupèdes), oiseaux ; le quatrième groupe est celui des poissons.

Dans [Ac 11:6](#), les grands quadrupèdes eux-mêmes sont divisés en domestiques et sauvages. (cf. [Ge 1:24-26](#) [7:21](#))

Dans [1Co 15:39](#), Sg. et Cramp, ont traduit le grec *ktênê* =bêtes (terme général) par : quadrupèdes ; cette précision peut en effet avoir été dans la pensée de l'apôtre, qui opposerait ici les quadrupèdes aux poissons et aux oiseaux.

--Pour les principaux quadrupèdes de la faune biblique, voir Palestine, VII

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2021 - www.topchretien.com